



Rapport d'activité 2020

Communication interne

Groupes de travail et conseil d'administration

Les groupes de travail et le CA échangeaient les années précédentes par email. Cet outil a montré ses limites par la gestion complexe pour ses utilisateurs lorsque plusieurs conversations se mêlent. Par conséquent, les discussions entre les réunions de travail étaient minimalistes. Dans le but de faciliter les discussions et la diffusion d'information au quotidien, le CA a expérimenté l'usage de Slack comme espace de discussion en ligne découpé en canaux thématiques. L'usage a été étendu aux membres impliqués dans les groupes de travail. L'usage de cet outil a grandement facilité la continuité de l'association pendant la crise sanitaire. L'objectif à terme est de donner un accès à tous les adhérents pour faciliter la diffusion d'information et l'implication de chacun dans les activités associatives selon ses centres d'intérêts.

Communication externe

Les outils

- Le site Internet d'EVAD est toujours une source importante d'information pour les adhérents, le public et la presse. Il est bien fréquenté : ainsi, pour la période des 90 derniers jours, la moyenne était de 172 visites quotidiennes. C'est une source d'information précieuse et prisée comme l'atteste l'intitulé des pages les plus visitées : *Pistes cyclables jouxtant un passage piéton : quelles priorités ? Pistes et bandes cyclables : quelles priorités ? Le vélo pour désengorger le tramway ? Premier bilan du Baromètre 2019 : participation, points noirs, tronçons... Sur les pistes, pourquoi des cyclistes en contre sens ?*
- Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram).
 - La page Facebook compte désormais plus de 900 abonnés et permet de toucher un large public rapidement et sans contraintes.
 - Le compte Twitter affiche plus de 543 abonnés au compteur parmi lesquels on trouve de nombreux « institutionnels ». C'est le canal de communication politique d'EVAD et il fait la part belle au système vélo.
 - 105 abonnés pour le compte Instagram qui a été quelque peu en veille en 2019/2020.
- L@ Bullette, la lettre d'information électronique d'EVAD, a paru cinq fois au cours de l'année écoulée. La dernière édition qui remonte au déconfinement a été rédigée par un adhérent volontaire. Il paraît indispensable qu'un véritable comité de rédaction se mette en place pour en assurer la pérennité.

La presse écrite, radio, télévision

EVAD intervient ou fait régulièrement l'objet de citations dans les médias pour les actions qu'elle mène ou pour ses prises de position. Elle est régulièrement sollicitée par *Le Bien Public*, France Bleu, France 3 Bourgogne, Dijon Infos, etc.

EVAD s'adresse aussi directement à la presse, tous médias confondus, via des communiqués pour faire connaître ses actions, points de vue et analyses. Ceux-ci ont concerné par exemple la motion pour un nouveau schéma directeur

cyclable, le baromètre FUB, les apéro-vélo, les « coronapistes »... Ces communiqués sont accessibles sur le site Web à la rubrique « +++/Communiqués ».

Les associations et organisations locales

La lettre ouverte pour favoriser un déconfinement en sécurité adressée au président de la Métropole a été cosignée par la Boîte à vélos, la Rustine, la Bécane à Jules, EVAD et la FNAUT. Ces trois derniers acteurs ont participé récemment à une rencontre régionale regroupant des associations cyclistes de Bourgogne Franche-Comté pour discuter, entre elles puis avec le vice-président de la région, Michel Neugnot, de la politique régionale en faveur du vélo.

EVAD a rencontré au cours de l'année écoulée l'association La Colombe à vélo qui souhaite agir au niveau du quartier Chevreul/Le Parc à Dijon, le Collectif voie verte de l'est dijonnais (COVVED) qui milite pour l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée entre Arc-sur-Tille et Dijon, ainsi que les associations Chevigny-Environnement et Quetigny-Environnement qui participent au projet d'aménagement des liaisons intercommunales entre Chevigny, Quetigny et Sennecey.

Activité des groupes de travail

Groupe proposition

L'objectif du groupe proposition a été de faire du vélo comme moyen de déplacement urbain un sujet incontournable de la campagne des élections municipales 2020.

Le groupe de travail s'est appuyé sur les résultats du Baromètre des villes cyclables pour construire un plan vélo présentant les éléments les plus efficaces pour une politique cyclable. Ce plan vélo formule un certain nombre d'engagements dans le but de proposer aux candidats à l'élection municipales de se positionner et s'engager. Ce recueil d'engagements s'appuie sur la plate-forme Parlons-Vélo mise à disposition par la FUB. Les réponses obtenues devaient permettre aux citoyens d'éclairer leur vote selon les ambitions des candidats pour améliorer la place du vélo dans leur ville.

Ce plan a été présenté à la presse pour faire connaître les attentes des usagers. Pendant la campagne, le groupe de travail a cherché à rencontrer un maximum de groupes candidats sur les communes de Dijon Métropole. Le groupe a pu rencontrer 17 listes. 11 ont publié leurs engagements.

Le groupe propositions a organisé une soirée ciné-débat autour du documentaire néerlandais *Why We Cycle*, temps fort de cette campagne. La soirée fut présentée par Stein Van Oosteren, porte-parole du Collectif Vélo Île-de-France. L'événement a eu lieu en présence de plusieurs listes candidates, qui ont pu voir par le documentaire les nombreux aspects bénéfiques d'une ville cyclable et la nécessité d'agir en faveur du vélo.

À la suite des élections et de la crise sanitaire, l'arrivée à Dijon Métropole d'un chargé de mission mobilités actives et vélo permet de construire une relation de travail constructive avec les services, dans le but de contribuer aux projets de la métropole en tant que représentants des usagers.

Groupe aménagements

Ce groupe a réalisé plusieurs sorties sur le terrain pour observer des aménagements récents et effectuer des comptages d'usagers.

Le groupe a travaillé au tri et à la modération des signalements reçus sur l'outil Vélobis. En l'absence d'interlocuteur disponible dans les services de Dijon Métropole pour la majeure partie de l'année, l'usage de l'outil est resté en suspens. Cet usage pourrait revenir suite à l'arrivée de nouveaux interlocuteurs dans les services.



Activités en direction du public

Baromètre des villes cyclables

L'enquête pour la seconde édition du Baromètre des villes cyclables s'est tenue au dernier trimestre 2019. Les adhérents impliqués ont mené plusieurs actions visant à faire la publicité de l'enquête dans le but d'obtenir un maximum de réponses : communication à la presse, distribution de flyers, organisation d'apéros-vélo.

Cette campagne contribua à obtenir 1 093 réponses pour la commune de Dijon, soit autant qu'en 2017, mais cette fois sans le soutien de relais institutionnels pour la publicité de l'enquête. Les communes de Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur et Quetigny atteignent pour la première fois le seuil de 50 réponses pour une prise en compte dans le classement national.

L'analyse des réponses au baromètre conclut à une stagnation du climat cyclable dijonnais en deux ans, mais un sentiment de dégradation des conditions de circulation de la part des usagers, ce qui indique que le niveau d'attente des usagers augmente plus vite que la cyclabilité du territoire.

Les balades

Lancées en 2006, les balades mensuelles d'EVAD n'ont pas repris depuis septembre 2019. Les animateurs ne sont pas parvenus à mobiliser suffisamment de volontaires pour les aider à encadrer ces sorties pourtant très suivies par le public. Une hibernation-réflexion a été engagée en décembre avec un appel aux bonnes volontés qui est resté vain à ce jour.

La Boîte à vélos de Chenôve

EVAD est associée à la MJC de Chenôve dans ce grand projet destiné à promouvoir l'utilisation du vélo dans la commune. Suite aux deux incendies qui ont détruit le matériel et le local, un Algeco, la structure s'est installée définitivement au Café Pirouette, laissé vacant par l'association Pirouette Cacahuète. Elle compte pour le moment plus de 250 vélos inscrits au total, soit plus de 200 personnes, et est animée par les salariés de la MJC, un service civique, des stagiaires CQP et des embauches ponctuelles.

Les bénévoles d'EVAD participent aux ateliers de réparation, aux séances de remise en selle, aux cours de vélo-école et, cette année, à une déclinaison de l'opération Savoir rouler à Vélo qui a été organisée par une classe de 5e au collège Herriot, opération qui a été interrompue par la pandémie. Dans ce même établissement, des bénévoles d'EVAD, cheneveliers, collaborent aussi, pour la troisième année consécutive, à l'animation d'un atelier d'apprentissage à la réparation vélo, pour des élèves volontaires, sur une option facultative dans l'établissement.

Partenariat avec Divia

EVAD a rejoint le Club Divia et propose à ses abonnés une séance de remise en selle et le marquage Bicycode d'un vélo. Cette dernière prestation a été proposée aux titulaires de la carte Divia en septembre dernier au cours de trois demi-journées qui ont permis à EVAD de graver plus d'une trentaine de vélos.

Opérations liées à la sécurité

Vélo-école

EVAD développe son activité vélo-école avec, d'une part, l'apprentissage du vélo et, d'autre part, la remise en selle qui accueille des cyclistes ayant juste besoin d'un coup de pouce pour reprendre confiance et circuler en ville en toute sécurité. L'association a notamment organisé une séance à la demande de la MJC des Grésilles (session

interrompue par le coronavirus) et participé au Coup de pouce vélo Remise en selle proposé par le gouvernement sous la bannière Alvéole.

Campagne de prévention des vols de vélos et marquage Bicycode®

Des opérations de marquage ont été organisées les 19 et 20 novembre 2019 dans le cadre de la semaine de réduction des déchets à l'université de Bourgogne (une trentaine de vélos marqués).

À la demande de la municipalité, EVAD est allée proposer du marquage sur le marché bio de Quetigny début juillet 2020.

Ces opérations plus celle effectuée à l'invitation de Divia ont permis de marquer 89 vélos au cours de l'année écoulée.

EVAD loue pour ces occasions la machine à graver numérique de la Boîte à vélos de Chenôve.

Opérations « Cyclistes brillez ! »

EVAD organise chaque année, avec le soutien de la Préfecture, des opérations de sensibilisation des cyclistes à l'intérêt d'un bon éclairage afin de pouvoir se déplacer en toute sécurité la nuit.

Cette année, une opération a eu lieu sur le campus le 12 novembre et au centre-ville de Dijon le 28 janvier. EVAD a distribué des catadioptrés de roue, achetés avec l'aide de la Préfecture, et a prodigué ses conseils aux cyclistes qui voulaient bien s'arrêter.

Intervention à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)

Dans le cadre de l'action « sport-santé », EVAD a participé à une session de promotion de l'activité physique auprès des agents de la DRDJSCS en novembre dernier.

Les sorties prévues en ville au printemps suivant n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.
